

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.085

L'An deux Mille Dix, le 19 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 mars 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 mars 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,
Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU représentée par Mme MONNEREAU
M. CHABASSE représenté par Mme DUMAS
M. COEURET représenté par M. DENIS
M. GUIARD représenté par M. MERLE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2010

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE :

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la délibération du 25 février 2010 portant débat d'orientation budgétaire,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

BUDGET PRINCIPAL

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au vote à bulletin secret de la **section de fonctionnement (annexe 1)** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
17 CONTRE

La section de fonctionnement est rejetée

- sur demande de 14 conseillers municipaux présents, il est procédé au vote à bulletin secret de la **section d'investissement (annexe 2)** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
17 CONTRE

La section d'investissement est rejetée

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents sur 33 votants, il est procédé au **vote global** à bulletin secret (**annexe 3**) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
17 CONTRE

Le budget principal est rejeté

BUDGET ANNEXE DU CAMPING MUNICIPAL

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au vote à bulletin secret de la **section d'exploitation (annexe 4)** :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
16 CONTRE
1 BLANC

La section d'exploitation est rejetée

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au vote à bulletin secret de la **section d'investissement** (annexe 5) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
16 CONTRE
1 BLANC

La section d'investissement est rejetée

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au **vote global** à bulletin secret (annexe 6) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
16 CONTRE
1 BLANC

Le budget annexe du camping municipal est rejeté

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au vote à bulletin secret de la **section exploitation** (annexe 7) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
16 CONTRE
1 BLANC

La section d'exploitation est rejetée

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au vote à bulletin secret de la **section investissement** (annexe 8) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
16 CONTRE
1 BLANC

La section d'investissement est rejetée

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au **vote global** à bulletin secret (**annexe 9**) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
16 CONTRE
1 BLANC

Le budget annexe de l'eau potable est rejeté

BALANCE AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

- sur demande de 13 conseillers municipaux présents, il est procédé au vote à bulletin secret (**annexe 10**):

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

16 POUR
17 CONTRE

La balance agrégée du budget principal et des budgets annexes est rejetée

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 mars 2010

Le Député-Maire,
Didier QUENTIN